

LE QUIZ EMRYS N° 2

En date du 17 janvier 2023, le **Réseau anti-arnaques** publiait le quiz **EMRYS** n° 1 afin de compléter les connaissances des consommateurs, mais aussi celles des propres membres de cette société.

1 **Wilfried RIVIERE** a écrit que 90 % des réponses du quiz n° 1 étaient inexactes.

Vrai

Mais le dirigeant a été incapable de justifier ce 90% et, surtout, d'apporter ses propositions de réponses « exactes ». Il est toujours facile d'affirmer une opinion, il est toujours plus difficile d'apporter des éléments factuels.

2 **EMRYS** est membre adhérent de la **FEVAD** (Fédération du e-commerce et de la vente à distance)

Faux

EMRYS est membre associé de la **FEVAD**, c'est-à-dire référencé pour présenter le cas échéant ses prestations de service à l'ensemble des membres adhérents de la **FEVAD**. **EMRYS** joue, bien évidemment, sur la confusion entre ces deux statuts. Il a même inventé l'appellation « membre certifié ». D'autre part, **Nicolas PAILLARD**, Directeur général, a quelques difficultés pour intégrer ce sigle. Il a expliqué le 2 avril 2021 (sans être rectifié par **Wilfried RIVIERE**) : « Nous avons rejoint la **Fédération de la vente directe à distance** ».

3 **EMRYS** envisage de construire un nouveau siège social.

Vrai

Le siège actuel est occupé depuis le 1^{er} octobre 2021 au 417 route de Macully, 74330 Poisy. Le projet qui mûrit dans les cartons depuis le printemps 2022 vise à disposer d'un immeuble plus représentatif de la « réussite » de la société. Un appel de fonds de 20 millions d'euros avait été annoncé pour financer essentiellement le nouveau siège. Le mode de financement retenu était une ICO (Initial coin offering) cryptomonnaie sur lequel **EMRYS** demeure bien discret.

4 **EMRYS** commercialise de l'énergie ?

Vrai

Du moins sur le papier depuis... le 1^{er} mai 2018. Cela fait déjà cinq ans quand même ! Dans la pratique **EMRYS ENERGIE** est loin d'être opérationnel : en janvier 2020 était décrétée la mobilisation générale (« Notre PDG attend vos pré-inscriptions ») pour parvenir à 5 000, et idéalement à 10 000 inscrits, en 2022. Ce seuil devait permettre de lancer des négociations auprès des fournisseurs d'énergie. Mais il n'est pas encore atteint et, chaque année, il est indiqué que ce projet sera mis en place « prochainement ». Le slogan, lui, est prêt depuis longtemps : « Le fournisseur d'électricité qui va survolter votre pouvoir d'achat. »

5 **EMRYS** a lancé au printemps 2021 une cagnotte en ligne sur **LEETCHI** – sous la signature de **Nicolas PAILLARD** - pour financer une « émission solidaire » sur **BFM** destinée à présenter son concept en faveur du pouvoir d'achat.

Vrai

Il fallait oser puisque, logiquement, ce genre d'actions devrait être financé par le budget de promotion. Curieusement, la cagnotte a disparu, puis est réapparue sous le nom d'Angie (**Angélique PAILLARD**, épouse du DG **Nicolas PAILLARD**, sœur de **Wilfried RIVIERE** et directrice administrative à l'époque avant de claquer la porte après cet épisode). Du reste, le déblocage des fonds recueillis (10 583 €) a été problématique : il a dû faire l'objet d'un jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 19 juillet 2022. Mais, au fait, l'émission a-t-elle été réellement tournée ?

6 **EMRYS** a remercié le **Réseau anti-arnaques** de lui faire de la publicité.

Vrai

Nous reproduisons la citation intégrale de son Directeur général **Nicolas PAILLARD** en janvier 2023 : « Merci de nous faire cette publicité ! Nos membres sont suffisamment intelligents pour penser à leur intérêt. Un grand merci, vous êtes le meilleur. » **EMRYS** va être comblé : le **Réseau anti-arnaques** a décidé de créer une rubrique « Tribune libre » sur sa page **Facebook** pour centraliser l'expression des nombreux – et intelligents - membres ayant joué à ce présent quiz.





7 **EMRYS** a décidé d'organiser un jeu concours pour promouvoir la vente de ses 1 400 places de la convention de Nice prévue les 24 et 25 juin 2023.

Vrai

Cinq gagnants seront bénéficiaires d'un crédit d'achat de 250 €. Et une surprise pour tous : le tirage au sort sera effectué le 18 avril 2023, ce qui correspond à la date d'anniversaire de... **Wilfried RIVIERE**. Quand un dirigeant paie ainsi de sa personne pour tenter de remplir la prochaine convention, c'est beau !

8 **EMRYS** propose des formations finançables par « La Formation Enchantée » (par le biais de la société **PHINEO**) dont la communication est portée notamment par **Marco ORTEGA**, ex footballeur.

Vrai initialement

Faux Depuis un an car le financement par le CPF (Compte personnel de formation) n'est plus possible chez **EMRYS** depuis le 24 mars 2022. Et **EMRYS** ne semble guère pressé de communiquer formellement sur les véritables raisons de cette interruption. Interrogation et hypothèse du **Réseau anti-arnaques** : les autorités de contrôle s'intéresseraient-elles de près au dossier ?

9 **Wilfried RIVIERE** affirme : « En 9 ans d'existence nous n'avons jamais été condamnés pour notre modèle de vente et jamais un seul membre n'a déposé plainte contre **EMRYS** sur 200 000 enregistrés. »

Faux

EMRYS et **Wilfried RIVIERE** ont perdu leur bataille en appel contre un lanceur d'alerte (arrêt du 18 janvier 2023). Et d'autres actions seraient en cours...

10 **Wilfried RIVIERE** est certes Président d'**EMRYS**, information notoire, mais est également membre de la Cour suprême du nouvel état de Savoie, information moins connue.

Vrai

Wilfried RIVIERE, au nom d'**EMRYS**, avait du reste remis gracieusement au Sénat de Savoie une imprimante à cartes. Le **Réseau anti-arnaques** reste honoré de la présence de ce membre sur la page **Facebook**.



Vous êtes membre d'EMRYS et vous souhaitez vous exprimer, ou apporter des informations complémentaires ? Utilisez la rubrique dédiée « Tribune libre aux membres d'EMRYS » sur la page Facebook.

Ce quiz n° 2 vous a plu ? Patientez encore quelques mois pour découvrir le quiz n° 3.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)